

MIPIM 2012, du 6 au 9 mars 2012

au PALAIS DES FESTIVALS et des CONGRÈS de CANNES

Premier salon mondial des professionnels de l'immobilier, le MIPIM se déroulera à Cannes du 6 au 9 mars 2012. Pour répondre à l'affluence croissante des congressistes et en minimiser les nuisances pour les Cannois, la Ville de Cannes met en place un dispositif pour faciliter l'accès au centre Croisette et réguler les flux de circulation.

Nous vous invitons à privilégier les parkings du centre Croisette et le réseau de transports publics.

■ Itinéraires d'accès à Cannes

La Ville de Cannes a mis en place trois itinéraires d'accès au centre Croisette à partir de l'autoroute A8 ou de la pénétrante Cannes-Grasse (moins de 20 minutes de temps de parcours):

Parcours A

Usagers venant de l'Est par l'autoroute A8, sortie n° 44 (Antibes Ouest):

- ▶ Route de Grasse (Antibes)
- ▶ Chemin de St-Bernard (Vallauris)
- ▶ Av. du G^{al} de Gaulle (Vallauris)
- ▶ Av. du Tapis Vert (Vallauris)
- ▶ Av. des Martyrs de la Résistance (Vallauris - Golfe Juan)
- ▶ Av. Clément Massier (Golfe-Juan)
- ▶ Av. de la Liberté (Golfe-Juan)
- ▶ Av. Maréchal Juin (Cannes)

Parcours B

Usagers venant de l'Ouest par l'autoroute A8, sortie n° 41 (La Bocca):

- ▶ Liaison intercommunale
- ▶ Quartier Ranguin
- ▶ Chemin de L'Aubarède (Cannes)
- ▶ Bd du Riou (Cannes)

Parcours C

Usagers venant du Nord par la pénétrante Cannes-Grasse, sortie A8 n° 42 (Mougins):

- ▶ Av. de La Liberté (Le Cannet)
- ▶ Chemin des Campellières (Mougins - Le Cannet)
- ▶ Av. Franklin D. Roosevelt (Le Cannet)
- ▶ Bd Jacques Monod (Le Cannet)
- ▶ Av. du G^{al} De Gaulle (Le Cannet)
- ▶ Bd du Riou (Cannes)
- ▶ Bd Vallombrosa (Cannes)

■ Réglementation de la circulation

Circulation régulée en fonction des besoins du 8 au 11 mars, de 8h30 à 10h30 et de 17h à 19h. Les déviations se feront via les rues Jean Dollfus et Georges Clemenceau.

■ Stationnement dans le centre Croisette: 6 000 places de parking

- 10 parkings en centre Croisette (4 800 places)
- 7 parkings en proche périphérie (1 200 places)

■ Les transports en commun au centre Croisette

- la navette Elo (fréquence 10')
- Les lignes de bus: 1 et 2 (fréquence 12'), 8 (fréquence 15'), 20 (fréquence 30'), ainsi que les 16 lignes régulières du réseau Bus Azur et le service de nuit "Midnight Bus" de 22h à 2h du matin.
- les taxis

■ Autres modes de déplacements pour se rendre au centre Croisette

- le réseau SNCF TER depuis toutes les villes du littoral (fréquence 20')
- la ligne SNCF Grasse-Cannes (fréquence 60')
- la pratique du covoiturage facilitée par le site "www.ottoetco.org" conçu pour l'agglomération Cannes/Grasse/Antibes.

CANNES

ITINÉRAIRES CONSEILLÉS

DURANT LE MIPIM

6-9 MARS 2012

mipim®
The world's property market

6 - 7 - 8 - 9
MARCH
2012

Cannes
Palais des Festivals

www.mipim.com



BUILDING GLOBAL OPPORTUNITIES

ITINÉRAIRE D'ACCÈS à CANNES

& PLAN DE CIRCULATION
du CENTRE CROISETTE

La Ville de Cannes a mis en place trois itinéraires d'accès au centre Croisette à partir de l'autoroute A8 ou de la pénétrante Cannes-Grasse (moins de 20 minutes de temps de parcours):



Parcours A

Usagers venant de l'Est par l'autoroute A8
Sortie A8 N°44 (Antibes Ouest)
Accès à Cannes via Vallauris, Golfe-Juan et le bord de mer par le boulevard Maréchal Juin.

Parcours B

Usagers venant de l'Ouest par l'autoroute A8
Sortie A8 N°41 (La Bocca)
Accès à Cannes par la liaison intercommunale, Quartier Ranguin, Chemin de L'Aubarède et le Bd du Riou (Perrier)

Parcours C

Usagers venant du Nord par la pénétrante Cannes-Grasse
Sortie A8 N°42 (Mougins)
Accès à Cannes via Le Cannet, Rocheville et le boulevard du Riou.

- P11** Dépose des exposants stationnement routage
- P12** Reprise des exposants stationnement routage reprise
- P13** Aire 2 roues Allées de la Liberté
- P14** Fléchage depuis la gare

- P12** Mourre rouge
 - P13** Verdun
 - P14** Palm Beach
- Suivre la direction du Palm Beach